



## Déclaration liminaire – FS CSAM JS du 7 février 2024

L'ordre du jour principal de la formation spécialisée du CSAM de ce jour porte sur le SNU et les conditions de travail des agents du périmètre jeunesse et sport. Si le constat est partagé du lien entre ces deux aspects, il est fort à parier que ce partage s'arrête là. Que ce soit sur l'analyse des causes de la dégradation des conditions de travail liée à la mise en œuvre de ce dispositif, et par conséquent sur les réponses qui y seraient éventuellement apportées, nous craignons d'être dans un profond désaccord avec l'administration.

Pour le SNPJS, le SNU dans ce qu'il porte comme idéologie de conformation de la jeunesse, dans ce qu'il détourne l'approche émancipatrice de l'éducation populaire, vient directement mettre à mal le métier des personnels techniques et pédagogiques. Il a des impacts terribles sur tous les agents, y compris et peut-être même en particulier celles et ceux qui n'en ont pas pris la charge ou l'ont refusé. Ces impacts doivent être analysés en termes de sens du métier, de pression hiérarchique, d'isolement professionnel dans des services qui ne jurent que par le SNU, de surcharge de travail pour réaliser les autres missions JS qui devraient être le cœur de métier (ACM, projets éducatifs territoriaux multidisciplinaires, accompagnement et conseil aux associations, actions d'éducation populaire appuyées sur des expertises, certification de formations, chantiers de jeunes, information jeunesse, etc...), voire d'empêchement à l'exercice de ce métier.

Il suffit d'observer : des postes ont été créés pour les missions JS ? Oui mais 38 % ont été fléchés sur le SNU. Les pharaoniques crédits qui lui sont alloués viennent grever les moyens de nos autres champs d'intervention. Combien de personnels nouvellement reçus au concours, subissant la dichotomie entre le métier qu'il croyait exercer en lien avec une spécialité, et l'obligation de prendre en charge un dispositif relevant du code du service national et visant au réarmement moral des jeunes, ont préféré quitter le bateau JS ? Dans cette période où l'attractivité des métiers de notre secteur est un mantra, nous souhaitons avoir les chiffres de ces départs, ceux aussi des collègues titulaires partis vers d'autres horizons pour les mêmes raisons de perte de sens.



S'arrêter sur les conditions de travail liées au SNU c'est aussi regarder les différences de traitement qui sont opérés entre agents qui en font ou qui n'en font pas. Le RIFSEEP en est l'illustration criante, qui dans certaines régions se traduit par des écarts indemnitaires entre le groupe 1 et le groupe 2 dépassant les recommandations nationales.

Nous serons donc extrêmement vigilants à la manière dont les échanges vont être menés ici, afin que l'analyse des conditions de travail liées au SNU ne soit pas pensée ou instrumentalisée par l'administration pour juste améliorer les conditions de sa mise en œuvre. Aussi nous demandons à ce que cette étude porte sur les conséquences pour l'ensemble des agents et des missions JS. Ce dispositif qui déforme l'approche de l'éducation à la pensée complexe que nous défendons dans nos métiers, contribue à la perte de sens qui plus est associée à la baisse de moyens pour travailler. Nous le rappelons : nous demandons son abandon pour une autre démarche d'éducation citoyenne.

Enfin, puisqu'il est ici question de conditions de travail, nous ré-interpelons l'administration au sujet des alertes que nous avons faites au dernier CSA M sur des situations de détresse vécues par des collègues, à l'ENSVN, au CREPS de Montpellier, à l'INSEP, successions de petits mépris du quotidien et d'injustices liées aux excès des pouvoirs locaux. Autant de symptômes d'un dialogue social défaillant, d'une déshumanisation des prises de décisions, qui malgré nos demandes réitérées de prise en considération par l'administration sont amoindries dans leurs gravité. Là encore, nous attendons des réponses